

Image not found or type unknown



## Renégociation Credit immobilier

Par **danparis**, le **01/07/2016** à **10:22**

Bonjour,

Je viens de renégocier mon crédit immobilier passant d'un taux de 3.95 à 1.60.

J'ai signé mon nouveau contrat avec un tableau d'amortissement mentionnant chaque mensualité à 1100 euros mais je vois que le premier mois de prélèvement est différent de ce que j'ai sur mon tableau d'amortissement il est de 1400 euros. Ma banque me dit que c'est normal c'est dut au passage du nouveau taux et c'est le prorata.

Est ce normal ?

Merci pour votre retour.